

# Covoiturage de longue distance : profils, pratiques et impacts



Synthèse - Septembre 2015

## Résultats d'une enquête réalisée sur le covoiturage



Cette étude a été réalisée par le bureau de recherche 6t pour le compte de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie (ADEME).



En augmentant les taux d'occupation des voitures, le covoiturage peut constituer une bonne alternative à l'autosolisme. Cette pratique progresse très fortement : le nombre d'utilisateurs de la plateforme Blablacar progresse de manière très rapide et l'entreprise revendique plus de 10 millions de membres en Europe en septembre 2014. Ainsi il est important de mieux appréhender cette pratique et d'obtenir des connaissances sur ses usages.

Les objectifs de la mission sont de mieux appréhender les pratiques du covoiturage et d'approfondir les connaissances sur ses usages autour de trois objectifs :

- **Identifier les usagers** : en 2009, les usagers du covoiturage semblent plutôt jeunes (moins de 30 ans) et urbains. L'objectif était d'identifier les profils-socio-démographiques des usagers en 2015, et d'analyser les évolutions des profils socio-démographiques des usagers : constate-t-on une diffusion des pratiques du covoiturage au sein de la société ?
- **Comprendre les usages** : le covoiturage semble être pratiqué occasionnellement pour des trajets longs. Quels sont les principaux motifs de déplacements ? Quelles sont les fréquences d'usage ? Quelles ont été les évolutions majeures depuis 2009 ?

- **Estimer les impacts** : le covoiturage permet d'optimiser les usages de la voiture particulière et de maximiser son taux d'occupation. Quels sont les impacts de cette pratique sur les usages de la voiture particulière autosoliste ?

### Covoiturage :

Le covoiturage est « l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte. Leur mise en relation, à cette fin, peut être effectuée à titre onéreux » (Art. L. 3132-1 de la loi sur la transition énergétique de 2015).

Le covoiturage de longue distance se différencie du covoiturage domicile-travail par une plus faible fréquence d'utilisation et des distances parcourues plus élevées.

# Une étude sur les pratiques de covoiturage longue distance

Les méthodes employées ont été diversifiées.

Un **état de l'art** et un **focus group** avec une dizaine d'usagers du covoiturage ont aidé à la construction d'un questionnaire.

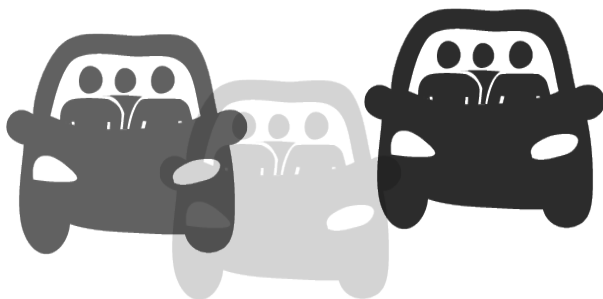
Une **enquête** a été conçue par 6t-bureau de recherche et diffusée par courriel par différentes plateformes de covoiturage au printemps 2015 :

- BlaBlaCar a massivement diffusé l'enquête en la relayant auprès de 30 000 membres actifs tirés de manière aléatoire (1 393 réponses).
- D'autres plateformes de covoiturage ont relayé l'enquête en ligne : la Roue Verte (73 réponses) et Covoiturage Grand Lyon (33 réponses) ont donné l'information dans leur newsletter au cours de la première quinzaine d'avril et IDVROOM (7 réponses) a diffusé l'information par les réseaux sociaux (Twitter, Facebook).

Compte tenu des effectifs, les analyses portent sur les répondants de la plateforme BlaBlaCar avec des comparaisons avec les autres services lorsque cela est pertinent.

Les données collectées ont été redressées à l'aide de données de référence transmises par BlaBlaCar.

Lors de cette récolte de données, une dernière question proposait aux répondants de donner leur accord pour être recontacté pour une courte enquête de suivi sur leurs pratiques de mobilité. Ainsi, à l'issue de la phase d'analyse quantitative, **vingt entretiens** ont ainsi été réalisés auprès de covoitureurs pour analyser plus finement leurs comportements et les processus de décision associés.



## L'ENQUÊTE EN CHIFFRES :

**1 enquête en ligne** menée de mars à mai 2015 et diffusée à des membres auprès de **différentes plateformes de covoiturage**.

**Les répondants sont majoritairement des membres de BlaBlaCar :**

- 1 393 répondants de BlaBlaCar.
- 113 répondants d'autres plateformes.

**200 questions** pour caractériser l'usage et l'intérêt de l'autopartage entre particuliers et des autres modes de transport.





## Le covoiturage, un mode de transport comme un autre

**92 %**

des covoitureurs ont trouvé leur équipage via BlaBlaCar pour leur dernier déplacement

Avant d'être inscrits sur BlaBlaCar, 70 % des répondants n'avaient jamais réalisé de déplacement en covoiturage et seuls 5% des répondants sont inscrits sur une autre plateforme. **L'expansion de BlaBlaCar a véritablement contribué à diffuser la pratique du covoiturage.**

Les principales motivations sont les dimensions économiques et conviviales du covoiturage :

- Le covoiturage est en général **moins cher** que le train ou que la voiture personnelle sans covoiturage. *En moyenne, les covoitureurs (conducteurs comme passagers) déclarent avoir économisé 0,1 EUR par kilomètre lors de leur dernier déplacement par rapport au moyen de transport qu'ils auraient utilisé sans le covoiturage.*
- Le covoiturage est un mode considéré comme **convivial**. La convivialité est moins mise en avant par les covoitureurs les plus réguliers. *Les personnes qui covoiturent au moins une fois par semaine sont davantage à considérer que « le covoiturage n'est pas toujours agréable parce qu'on peut se sentir obligé de parler avec des gens » : 53 % des covoitureurs hebdomadaires estiment que le covoiturage n'est pas toujours agréable contre 35 % des covoitureurs ponctuels.*

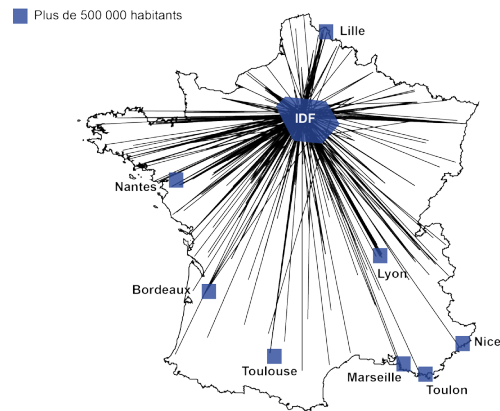
La plateforme BlaBlaCar est **peu utilisée pour du covoiturage domicile-travail**. Ce type de covoiturage est en général perçu par les covoitureurs comme inadapté. En revanche, **la récurrence des déplacements est très forte**. 80 % des covoitureurs se rendent au moins plusieurs fois par an vers une même destination en covoiturage, principalement pour rendre visite à des proches.

La distance moyenne d'un déplacement est de 364 kilomètres, alors qu'elle était de 330 kilomètres en 2009. **Les distances parcourues en covoiturage ont donc peu changé en 6 ans**. Les distances moyennes varient selon le motif, les covoitureurs rendant visite à des proches ou partant en week-end parcourent des distances moins longues que ceux se rendant sur leur lieu de vacances.

La majorité des destinations sont des aires urbaines de plus de 200 000 habitants, mais le covoiturage permet également de se rendre dans des communes rurales (11 % des trajets) peu desservies par les transports en commun.

28 % des déplacements en covoiturage ont comme origine ou comme destination l'Île-de-France, avec une forte attractivité de la ville de Paris. Il existe **un seuil autour de 500 kilomètres** à partir duquel les passagers utilisent plutôt le train ou l'avion pour des questions de rapidité et de confort.

Principales agglomérations françaises  
Population 2006 - source INSEE



**L'intermodalité est forte entre le covoiturage et les transports en commun** : 44 % des passagers ont recours aux transports en commun pour rejoindre leur lieu de covoiturage.

Pour les covoitureurs motorisés, le covoiturage permet de réduire les frais d'utilisation de la voiture particulière. Pour les personnes qui sont uniquement conducteurs, le covoiturage leur permet une mobilité plus économique et écologique, et pour celles qui sont à la fois conducteurs et passagers, le covoiturage leur permet un choix plus large entre le train, être conducteur ou être passager.

**Le covoiturage est principalement utilisé pour se rendre vers des destinations récurrentes. Il permet de compléter l'offre de transport et de partager les frais des trajets. Le covoiturage devient une solution de transport à part entière.**

## De faibles impacts du covoiturage

Si le covoiturage n'avait pas été utilisé pour réaliser le dernier déplacement, **67 % des conducteurs auraient utilisé leur voiture personnelle sans passager** et **69 % des passagers se seraient déplacés en train**.

Un kilomètre covoituré par un équipage entraîne une économie de 0,04 kilomètres en voiture particulière. **L'impact du covoiturage est donc assez faible sur les kilomètres parcourus en voiture particulière.** Il est plus important sur les usages du train ainsi que de l'avion puisqu'un kilomètre covoituré par un équipage entraîne une diminution de près de 1,97 kilomètres en train et 0,07 kilomètres en avion. En traduisant les kilomètres parcourus et non-parcourus selon les différents modes de transport en émissions de CO<sub>2</sub>, les résultats montrent que le covoiturage permet **une économie de 10 % des émissions à l'échelle de l'équipage.**

Le covoiturage a **peu d'impact sur l'évolution de la motorisation des ménages** : 81 % des répondants déclarent que le covoiturage n'a induit aucun changement et seulement 3 % déclarent que cette pratique les a amenés à se séparer d'une voiture. En revanche, pour 13 % des passagers, la pratique du covoiturage a permis de retarder l'accession à l'automobile : soit en retardant le passage du permis de conduire (8 %) soit en retardant l'achat d'un véhicule (5 %). La majorité d'entre eux ont moins de 30 ans.

Si la plupart des passagers n'ont pas besoin de voiture pour leur mobilité quotidienne, **le covoiturage leur permet d'en utiliser une ponctuellement en tant que passager** et pour certains de retarder le moment de l'acquisition d'une voiture.

Comme pour les passagers, le covoiturage permet de diminuer les frais de déplacement des conducteurs et peut donc les encourager à se déplacer plus souvent, d'autant que les covoitureurs sont très mobiles au regard de l'ensemble de la population. Actuellement, la majorité des conducteurs auraient réalisé le

trajet, même sans covoitureurs, et déclarent qu'ils se seraient déplacés autant sans le covoiturage. 21 % des conducteurs déclarent toutefois qu'ils se seraient moins déplacés sans le covoiturage. **En permettant à ces conducteurs de se déplacer davantage, le covoiturage engendre un effet rebond.**



Covoiturer pour partir en week-end ou en vacances **ne semble pas conduire les covoitureurs à partager leur véhicule pour se rendre au travail.** La majorité des conducteurs interrogés vont au travail en voiture, mais très peu font du covoiturage domicile-travail dans la mesure où ils estiment que cette pratique est trop contraignante et n'apporte pas d'économies financières suffisantes aux usagers.

Enfin, **le covoiturage ne semble pas particulièrement favoriser les pratiques collaboratives** (achat de billets de train d'occasion, location de voitures à d'autres particuliers, etc.). Les pratiques collaboratives des covoitureurs semblent plutôt faibles : 79 % n'ont jamais acheté de billets de train d'occasion et 94 % n'ont jamais loué de véhicules à d'autres particuliers.



**Nicolas Louvet**  
6t-bureau de recherche  
01 53 09 26 36  
info@6t.fr

Le rapport d'analyse complet et la synthèse des résultats sont disponibles sur [le site de l'ADEME](#)

